



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 8 décembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

### **Création d'une section spécialisée "Pin Maritime" au sein de France Bois Forêt : Stéphane Le FOLL salue une avancée importante pour l'interprofession et pour la filière forêt-bois**

—

Un protocole d'accord pour la création d'une section spécialisée « Pin maritime » a été signé mercredi 7 décembre entre Cyril LE PICARD, Président de l'Interprofession Nationale France Bois Forêt (FBF), et Bruno LAFON, Président du Comité interprofessionnel du Pin maritime (CIPM). Cette signature s'est faite en présence du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane Le FOLL et de Jean-Yves CAULLET, député de l'Yonne nommé médiateur sur ce dossier.

La spécificité de la sylviculture du pin maritime, la part importante de cette essence pour la filière, et la volonté de France Bois Forêt de prendre toute sa part à la dynamique nouvelle de la filière forêt-bois au niveau national, ont créé les conditions d'un consensus pour la création d'une section spécialisée à compétence nationale dédiée à la sylviculture du pin maritime.

Cet accord traduit la volonté des acteurs concernés de favoriser les synergies au service de la promotion des usages du bois et de la mobilisation durable de la ressource forestière. Il concrétise également une des dispositions de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 qui prévoit la création de sections spécialisées dans les interprofessions.

Stéphane LE FOLL a salué l'engagement de tous les acteurs concernés pour faire aboutir ce dossier, et le rôle déterminant tenu par le député Jean-Yves CAULLET en tant que médiateur. « *Ce protocole d'accord donne une nouvelle impulsion à l'Interprofession nationale France Bois Forêt et constitue une avancée supplémentaire dans la dynamique de filière que je soutiens depuis 2012* » s'est réjoui Stéphane Le FOLL

---

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)